



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
25 août 2021  
Français  
Original : anglais

---

### Pouvoirs du représentant de l'Inde au Conseil de sécurité

#### Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 25 août 2021 indiquant que M. Harsh Vardhan Shringla, Secrétaire aux affaires étrangères, représentera son pays aux 8844<sup>e</sup>, 8845<sup>e</sup>, 8846<sup>e</sup>, 8847<sup>e</sup> et 8848<sup>e</sup> séances du Conseil de sécurité, qui se tiendront le 30 août 2021.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

